

# Changement de cap pour une insertion réussie



En février 2023, l'AFDAIM nous a sollicités afin d'avoir des informations pour l'un de leurs bénéficiaires souhaitant sortir d'ESAT être recruté dans une collectivité territoriale.



Pour rappel un ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) est une structure qui permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Cette structure accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire (entreprises privées ou publiques) ou en entreprise adaptée. Certaines de ces personnes peuvent, après tout un accompagnement de la part de l'ESAT, intégrer un emploi dans une entreprise du milieu ordinaire, privée ou publique.

Dans cette situation que nous vous présentons. Le candidat, M. L à la fin de sa scolarité a intégré l'ESAT de l'APAJH à Leucate et y est resté pendant 8. Puis il s'est rapproché de son lieu d'habitation et a alors intégré l'Esat de l'AFDAIM à Rieux minervois où il est resté également pendant près de 8 ans.

Durant son parcours à l'ESAT de l'AFDAIM, M. L a travaillé en espaces verts et était accompagné par Le personnel de l'ESAT pour gagner en autonomie tant dans sa vie professionnelle que personnelle. Il a toujours fait preuve de motivation et d'intérêt pour son travail mais aussi de persévérance pour apprendre et se former. Il a ainsi pu passer et obtenir son permis de conduire et se former à l'entretien des espaces verts. M. L a aussi réalisé des stages en entreprises, notamment à la mairie de Rieux Minervois. Le bilan de ces stages était très positif : l'ensemble du personnel a remarqué et apprécié la motivation, le sérieux et la capacité à travailler en équipe de M. L.

Ainsi M. L. a pu pendant 2 ans, grâce à un dispositif propre aux ESAT qui s'appelle « Contrat de Mise à Disposition » alterner des périodes de travail au service technique de la mairie de Rieux Minervois et des périodes de travail en ESAT. Ce dispositif était l'occasion pour M. L. de s'adapter au milieu ordinaire et de montrer ses capacités et ses motivations à l'entreprise. Ce qui a fonctionné car de ce fait la mairie de Rieux Minervois lui a proposé de l'embaucher à l'issue de sa mission. C'est alors que Cap Emploi11 était sollicité.

La conseillère entreprise de Cap Emploi a donc organisé une rencontre avec M. L., l'AFDAIM, M. Le Maire ainsi que le responsable des services techniques de la mairie qui est également le tuteur de M. L.

Lors de cette rencontre la conseillère CAP EMPLOI a proposé la mise en place d'un contrat Parcours Emploi Compétences d'une durée de 12 mois. Ce contrat avait pour objectif de donner la possibilité à M. L de continuer à gagner en autonomie, de confirmer sa capacité à travailler à temps plein en milieu ordinaire, mais aussi de bénéficier de formations lui permettant de monter en compétences sur son poste de travail.

La conseillère Cap Emploi a également mis en place une prestation d'appui spécifique afin d'identifier si des compensations devaient être mises en œuvre notamment pour les périodes de formation. Cela a permis de sécuriser le parcours de M. L. L'ESAT L'AFDAIM, quant à lui, a continué à apporter son soutien médico-social et éducatif à M. L. L'ensemble du personnel de la mairie, et notamment M. Le Maire et le tuteur de M. L., était toujours disponible pour l'accompagner, avec bienveillance et professionnalisme.

#### **Ainsi M. L. a réalisé 3 formations :**

- **Formation Sauveteur Secouriste au Travail**
- **Formation « utilisation, entretien et manipulation de la tronçonneuse en sécurité**
- **CACES R489**

**Il a aussi obtenu de la part de la Mairie, un certificat d'aptitude à l'Autorisation de Conduite.**

Tout au long de ce contrat, M. L. n'a pas dérogé à sa forte motivation, à son fort intérêt pour son travail et à son désir de bien faire. Il s'est très bien intégré à l'équipe, prend des initiatives et s'épanouit professionnellement et personnellement de jour en jour. M. L donne entière satisfaction à M. Le Maire, son tuteur et l'ensemble de l'équipe tant au niveau de son implication, de son investissement, de ses compétences que de son attitude et son savoir-être.

C'est pour toutes ces raisons que le mercredi 28 février, lors du bilan réalisé dans les locaux de la mairie de Rieux Minervois, nous avons appris la très bonne nouvelle de la pérennisation de l'emploi de M. L comme agent technique au sein de la mairie de Rieux Minervois. Un travail d'équipe entre partenaires, un employeur inclusif et investi et surtout une personne en situation de handicap motivée et impliquée dans son parcours ont contribué à la réussite de cette insertion !

A compter du 1er avril M. L fera partie de manière définitive des effectifs de la mairie de Rieux Minervois. Et ceci n'est pas un poisson d'avril 😊